

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

L-83-16

VOL. 20.

SEPTEMBRE 1892.

No.

ANNALES
DE LA
BONNE STE-ANNE DE BEAUPRE

GLORIOSA DICTA SUNT DE TE. (Is. 86.)



ON RACONTE DE VOUS D'ADMIRABLES CHOSES. (Ps. 86.)

*Avec l'approbation de S. R. le Card. Arch. de Québec et de N. N. S. S. le
 Arch. de Montréal et d'Ottawa, les Evêques des Trois-Riv., de Rimouski,
 St-Hyacinthe, Sherbrooke et Nicolet, et le Vic. Ap. de Pontiac.*

ANNALES

DE LA

BONNE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les Directeurs du Collège de Lévis

SOMMAIRE :

La grande fête de sainte Anne, à Sainte-Anne de Beaupré, le 26 juil'et 1892.—La relique insigne envoyée par Sa Sainteté Léon XIII. — Les documents établissant son authenticité.— Une mère de famille miraculeusement protégée par sainte Anne.—Faveurs obtenues par sainte Anne.

Pour toutes correspondances s'adresser au Rév. C. E. Carner, Gérant des *Annales*, collège de Lévis, Lévis, P. Q Canada. Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis : frs 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1. Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

On ne peut abonner les défunts. Le fruit de cette dernière messe est applicable à ceux-là seuls qui sont morts après leur abonnement.

— 000 —

AGENCE POUR LA VILLE DE QUÉBEC

Lo seul agent autorisé pour les *Annales de Sainte Anne* dans la ville de Québec, est Monsieur Jos. Côté, agent d'assurance, 237, rue Richelieu.

 LA GRANDE FETE DE SAINTE ANNE (1)

A SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ,

LE 26 JUILLET, 1892.

La relique insigne envoyée par S. S. Léon XIII

LES DOCUMENTS ÉTABLISSANT SON AUTHENTICITÉ.

Sermon de Sa Grandeur Mgr Laflèche.

Pour une radieuse journée de fête, c'en était une, à Ste Anne de Beaupré, le 26 juillet dernier : il faisait un temps splendide. Le mouvement si général des pèlerins, le jour où l'on célèbre la solennité de la grande thaumaturge, s'était vivement accéleré aux approches de la fête annoncée, et, dès la veille, pas moins de 2000 étrangers étaient accourus des États-Unis pour en être les pieux témoins.

Il s'agissait de la translation officielle de l'insigne relique de sainte Anne destinée au sanctuaire de Beaupré.

L'on remonterait haut peut-être dans les annales de Ste Anne de Beaupré pour trouver quelque chose de

(1) Cette relation intéressante, empruntée au *Courrier du Canada*, est due à la plume d'un avocat distingué de Québec, Monsieur J. E. Prince.

Nous regrettons de ne pouvoir publier, dans cette livraison, le sermon de Sa Grandeur Mgr Laflèche. Il paraîtra, en résumé, dans notre livraison d'octobre, où nous donnerons également une traduction de l'éloquent sermon du Révérend Père McKenna, supérieur des Dominicains à New-York.—LA RÉDACTION.

comparable à une pareille fête. Peu de jours pourraient égaler celui-là en éclat, en beauté et en dignité imposante.

Dix mille pèlerins venus de toutes parts assistaient à la solennité. Le village avait été décoré pour la circonstance, les rues pavoisées, coupées d'arches enrubannées et fleuries ; des pavillons de toutes couleurs flottaient au vent, de larges banderolles couraient d'un toit à l'autre avec des inscriptions, et jusqu'à l'entour de la grande statue dorée de la Basilique, entre les deux clochers dominants. Plus l'heure s'avavançait, et plus la foule augmentait. C'était comme une mer dont les flots grossissants semblent contenus et recueillis à mesure qu'ils montent, au souffle d'une douce brise.

À neuf heures et demie, un lourd convoi du " Québec, Montmorency et Charlevoix " apportait le dernier contingent de cette armée de pèlerins. Les cloches se mirent en branle, l'on entendit une musique charmante, et peu à peu, une immense procession commença à défilér. C'était la sainte relique qui partait de la résidence des RR. PP. pour se rendre à l'Eglise, escortée d'évêques, de prêtres et de laïques en surplis.

Sur le seuil de la Basilique, un superbe baldaquin, recouvert de soieries et d'or, avait été élevé, au centre duquel Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec se tenait entouré d'un nombreux clergé. À ses côtés, rangés en cercle, l'on remarquait, à droite et revêus de la chasuble, le rév. M. G. Proulx, supérieur du Séminaire de Nicolet, et, à gauche, M. l'abbé Casgrain, en qualité d'assistants ; puis, suivant immédiatement, leurs Grandeurs Mgr Lafleche, le doyen des évêques de la Province, Mgr Racine, de Sherbrooke, Mgr le Coadjuteur de Québec, Mgr Blais, de Rimouski, Mgr Gravel, de Nicolet, enfin Messeigneurs Pâquet, Hamel et Gagnon, outre une foule de prêtres en arrière et couvrant l'entrée de la Basilique. La procession, nous l'avons dit, était immense, et formait comme une colonne d'au moins quatre fois la longueur de l'église.

Au moment où la procession défilait avec bannières et insignes, et à l'approche de la sainte relique, la foule qui l'entourait de toutes parts s'agenouilla en chantant. Le spectacle était émouvant à l'extrême. A l'arrivée du somptueux reliquaire porté sur un brancard doré par quatre dignitaires de l'Eglise, aux pieds du baldaquin, Mgr Marquis, suivant le programme tracé d'avance, s'avança vers Son Eminence et remit l'écrit suivant, dont M. l'abbé Garneau, secrétaire de Son Eminence, fit lecture à haute voix.

LES DOCUMENTS

RAPPORT DE MGR MARQUIS

Eminence,

Messieurs,

Au nom de Notre Très St-Père le Pape Léon XIII, heureusement régnant, et par l'entremise de Votre Eminence, Vos Grandeurs, je viens présenter au peuple canadien une grande et précieuse relique de l'un des bras de la bonne sainte Anne, Mère de la Très Sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, et la Patronne du Canada.

Afin de n'être ni trop court ni trop long, j'ai pris la liberté de mettre par écrit les quelques paroles que je désire vous adresser en ce moment; et avec votre bienveillante permission, j'en ferai faire la lecture par M. le secrétaire de Votre Eminence.

Eminence,

Messeigneurs,

Le 14 octobre dernier, 70^e anniversaire de ma naissance et de mon baptême, je laissais Québec, en route pour la Ville Éternelle. Votre Eminence m'avait

confié une supplique adressée au Souverain Pontife, à l'effet d'obtenir de Sa Sainteté une relique insigne de la bonne sainte Anne pour le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré.

En arrivant à Rome, mon premier soin a été de m'adresser à plusieurs de mes amis occupant au Vatican et ailleurs des positions importantes, et capables à tous égards de me montrer la voie à suivre pour arriver à un résultat satisfaisant. Je leur fis connaître le but de mon voyage, et tous à l'unanimité me répondirent que mon projet était parfaitement irréalisable; qu'il est de règle à Rome que l'on ne doit pas diviser les reliques insignes des Basiliques Patriarcales. Effrayé, mais non découragé, je pris la voie la plus sûre; je m'adressai directement à la bonne sainte Anne et à sa Très-Sainte Fille, la Bienheureuse Vierge Marie; et pendant neuf jours consécutifs, je me rendis auprès de la Madone de l'Eglise de St-Augustin, pour exposer mes inquiétudes et solliciter l'appui indispensable et de la Mère et de la Fille.

Mes prières ne furent pas vaines. Je réunis tout ce que je possédais de bonne volonté et de courage, et je me mis résolument à l'œuvre. Je demandai et obtins une audience de Sa Sainteté, le premier dimanche de l'Avent. Je présentai au Saint Père la supplication de Votre Eminence; j'offrais en même temps à Sa Sainteté une grande image en couleurs et or élégamment encadrée, représentant la statue de sainte Anne de Beaupré couronnée par Votre Eminence au nom du Pape; de plus les insignes en or et en argent que portent les pèlerins, une statuette de sainte Anne en argent, et enfin un magnifique album richement relié et orné des armes de Notre Saint Père, et contenant plusieurs photographies du sanctuaire de Beaupré. Mon but, en présentant ces divers objets, était de donner au Saint Père une idée exacte de l'importance de notre pèlerinage canadien; et mon but fut atteint. Sa Sainteté fut enchantée; son attention se porta surtout sur le paysage environnant le sanctuaire, et

sur les deux pyramides qui se trouvent à l'entrée de la Basilique, et qui sont chargées d'ex-voto. Je donnai en peu de mots l'histoire du sanctuaire, un aperçu des pèlerinages qui s'y font actuellement, des prodiges temporels et spirituels qui s'y opèrent chaque année. Le Saint Père était visiblement impressionné; il me semblait entendre sortir de sa bouche ces douces et consolantes paroles : " Il y a encore de la foi en Israël." Le moment de me retirer est arrivé. Le Saint Père, en me posant ses deux mains sur la tête, me dit ces paroles qui resteront à jamais gravées dans mon cœur : " Bien aimé fils, je vous bénis, je bénis vos parents, vos amis et vos œuvres; continuez à faire le bien; je vais lire votre supplique et m'occuper de votre demande." L'audience est finie; je me retirai le cœur inondé de joie et d'espérance. A cette époque le Saint Père avait à s'occuper du Consistoire du 17 décembre, dans lequel le siège de Québec a eu une si belle et si bonne part. Puis venaient les réceptions du nouvel an, les audiences aux évêques d'Italie mandés successivement par Sa Sainteté pour des affaires très urgentes, le remplacement du très regretté cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, et mille autres affaires importantes, qui firent retarder jusqu'au samedi de la Passion la réponse à la supplique de Votre Eminence. A cette époque, mille fois heureuse pour nous, Notre Très Saint Père fit écrire au Révérendissime Supérieur Général des Bénédictins de Saint-Paul hors les murs, une lettre très remarquable que voici :

Rome, Vatican, 30 mars; 1892.

Révérend et illustrissime Père FRS-LÉOPOLD-ZELLI JACOBUZZI,
abbé de St-Paul hors les murs, Rome.

Mon révérend Père,

Le porteur de la présente est un digne prélat d'Amérique, l'illustrissime et révérendissime Mgr Marquis, protonotaire apostolique. Je suis expressément chargé par le Saint Père de le présenter et de

le recommander à Votre Paternité, qui trouvera du reste dans le mémoire ci-joint d'autres détails au sujet de cette démarche.

Je dois en même temps vous dire que, vu la demande de Son Eminence le Cardinal archevêque de Québec et les motifs exposés dans le mémoire, Sa Sainteté désirerait que l'on fit droit, dans la mesure du possible, aux instances de l'illustre requérant. A cet effet, le Saint Père accorde volontiers à Votre Paternité toutes les facultés voulues.

Je profite de cette occasion pour vous renouveler mes sentiments de profond respect et me recommander à vos charitables prières.

J'ai le plaisir de me souscrire,

De Votre Paternité,

Le très dévoué et très humble serviteur,

(Signé) RINALDO ANGELI,

chap. secret. de Sa Sainteté.

A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que le présent document a été copié mot à mot ; nous l'approuvons et attestons qu'il est conforme à l'original.

Basilique de St-Paul Apôtre, 15 avril 1892.

(L-S)

(Signé) FRANÇOIS-LÉOPOLD-ZELLI,

Abbé ordinaire.

En même temps on me fit écrire un mémoire sur le sanctuaire de Beaupré, et je fus chargé de porter ces deux documents à Saint-Paul ; ce que je fis avec le plus grand plaisir. La demande du Saint Père et la nôtre, ainsi que le mémoire susdit, furent soumis au chapitre général des RR. PP. Bénédictins, et, comme bien l'on pense, la réponse fut affirmative. Voici le texte de la réponse :

St-Paul de Rome, 7 avril 1892.

A Son Excellence M. RINALDO ANGELI, chap. secret. de Sa Sainteté, Vatican.

Monseigneur,

J'ai été cloué au lit par une attaque de goutte pendant quatre jours ; cependant, il y a deux jours—c'est-à-dire lundi, 4 avril—

J'ai été capable de recevoir Mgr Marquis, que j'ai gratifié d'un fragment considérable de la relique insigne du bras de sainte Anne, mère de la Bienheureuse Vierge Marie.

Comme nous venions de recevoir en héritage du cardinal Bartolini, d'heureuse mémoire, quelques autres reliques, nous avons pu ajouter au premier don une assez grande parcelle du manteau de saint Joseph que l'on n'aurait pu trouver nulle part ailleurs à Rome.

J'espère que Sa Sainteté sera satisfaite de la manière dont nous avons répondu à ses désirs, qui pour nous sont des ordres.

En retour, je supplie le Saint Père de vouloir bien accorder et à moi et à toute la communauté la bénédiction apostolique.

Et croyez-moi avec reconnaissance et respect.

De Votre Excellence,

le très humble et très obéissant serviteur,

(Signé) † FRANÇOIS LÉOPOLD ZELLI,

abbé ordinaire de St-Paul.

Le révérendissime Supérieur Général me pria de me rendre au monastère au jour fixé, pour assister au partage de la sainte relique qui est à Saint Paul. Cette très précieuse relique consiste en une partie d'un avant-bras, de huit pouces de longueur, contenant les deux os, la chair et la peau. Je pus obtenir un fragment de quatre pouces de longueur. Je fis aussitôt faire le reliquaire qui est sous vos yeux; on s'empressa d'y placer cette relique et d'y apposer le sceau du Révérendissime Supérieur Général; puis on fit de suite préparer, signer et sceller l'authentique document que voici :

(Traduction)

FRANÇOIS LÉOPOLD ZELLI JACOBUSZI, de l'ordre de Saint Benoît, congrégation du Mont-Cassin, par la Grâce de Dieu et du Siège Apostolique ABBÉ *nulius* de la Basilique Patriarcale de St-Paul de la voie Ostienne, Ordinaire et Recteur de St-Paul de Rome, relevant directement du Saint-Siège.

A tous ceux qui les présentes verront faisons savoir et attestons que : nous rendant au désir (qui nous est un ordre) de Notre Très Saint Père en Jésus-Christ et Seigneur, le Très Auguste

Léon XIII, Pape, et usant de la faculté qu'il nous a donnée, nous avons ordonné à notre Prieur de détacher du bras de sainte Anne, Mère de la Mère de Dieu, un fragment de grandeur considérable ; ce fragment, enfermé dans un vase de métal recouvert de cristal, attaché avec un cordon de couleur rouge, et scellé à l'intérieur du sceau dont nous nous servons en pareil cas, nous le destinons, offrons et donnons à la basilique mineure de Ste-Anne de Beaupré dans l'Archidiocèse de Québec. Notre intention est qu'il soit conservé avec un pieux respect et exposé à la vénération publique, afin d'accroître la dévotion envers cette bonne Mère de la Très Sainte Mère de Dieu.

En Foi de quoi nous avons fait expédier ces présentes lettres, après les avoir scellées de notre sceau, et les avoir signées de notre propre main.

Donné au Patriarcat, près de la Basilique Patriarcale d'Ostie, le neuf avril, mil huit cent quatre-vingt-douze, du Pontificat de N. T. S. Père Léon XIII, l'an quinziesme, indiction Romaine cinquième.

(Signé) † FRANÇOIS LÉOPOLD,

Abbé Ordinaire.

(L. † S.)

Par mandement du Très Révérend Père Abbé.

• (Soussigné)

D. BONIFACE OSLAENDER,

Prieur.

On ajouta à ce document un extrait du livre des révélations de sainte Brigitte au sujet des reliques de sainte Anne, Mère de la B. V. Marie. Pendant que la sainte cherchait dans son esprit le meilleur moyen de les faire connaître et honorer, sainte Anne lui apparut et lui dit : " Je suis Anne, protectrice de toutes celles qui ont vécu dans l'état du mariage avant la loi évangélique, et je suis en même temps mère de celles qui vivent dans le même état depuis la loi nouvelle. Dieu a bien voulu naître de celle que j'ai engendrée. En conséquence, vous honorerez Dieu de cette manière. Louange et bénédiction à vous, ô Jésus, fils de Dieu et de la Vierge, qui vous êtes choisi pour mère la fille d'Anne et de Joachim. Par l'intercession de sainte Anne jetez des yeux de miséricorde sur tous ceux qui

vivent dans l'état du mariage, afin qu'ils acquièrent des mérites pour le ciel. Dirigez aussi tous ceux qui se destinent à embrasser cet état afin qu'ils y puissent honorer Dieu.

“ Ces reliques que vous possédez seront une source de consolation pour tous ceux qui les vénéreront, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de les honorer d'une manière plus éclatante au grand jour de la Résurrection.”

Cette affaire terminée je me suis mis en route pour le Canada. J'arrivai à New-York le dimanche, premier mai.

Ce jour même on fit vénérer la précieuse relique dans l'Eglise canadienne de Saint-Jean-Baptiste, et sous les yeux de toute l'assistance, un miracle s'opéra. Il s'en suivit une telle excitation que je fus obligé de passer trois semaines dans cette ville, au lieu de vingt-quatre heures, comme je me l'étais proposé. Et pendant ce temps, pas moins de 250,000 personnes sont venues vénérer la relique de notre sainte Thaumaturge.

Le Saint Père ayant été informé de ses faits, fit écrire par l'Eminentissime Cardinal Secrétaire d'Etat la lettre que voici :

Rome, 2 juillet 1892.

Illustissime et Reverendissime Seigneur,

Dans le journal qui m'a été adressé le 10 mai par Votre Seigneurie Illustrissime, j'ai lu avec un vif intérêt la relation du mouvement religieux qui s'est produit chez vous par la précieuse relique du bras de sainte Anne. J'en remercie et j'en bénis le Seigneur, qui se sert d'un tel moyen pour raffermir la piété des croyants, et qui, par les prodiges qu'opère la sainte relique, attire vers le giron de la vraie Eglise ceux qui n'ont point le bonheur de lui appartenir.

Vous qui êtes témoin de ce mouvement religieux, vous devez éprouver une bien douce satisfaction, et je

fais des vœux pour qu'elle aille toujours croissant, pendant que je me souscris avec des sentiments de profonde estime.

De votre Seigneurie Illustrissime,
le très affectionné serviteur,

(Signé) M. CARD. RAMPOLLA.

Je termine ici mon rapport; et en retour du travail et des dépenses que je me suis imposées pour procurer au peuple canadien un si précieux trésor, je demande aux pèlerins de ce sanctuaire vénéré une courte prière, pour m'obtenir de la bonne sainte Anne sa puissante protection dans un dernier et long voyage que je devrai faire bientôt, et cette fois vers la ville vraiment éternelle. ³

Avec un profond respect, de Votre Eminence et de vos Grandeurs le très obéissant serviteur.

J. C. MARQUIS, Prot. Apost.

Ste-Anne de Beaupré, le 26 juillet 1892.

Après la lecture du rapport de Mgr Marquis, Son Eminence s'est levée au milieu du recueillement général, et a répondu par ces paroles émues :

Réponse de Son Eminence

La dévotion à sainte Anne est vraiment la dévotion nationale des Canadiens.

Le premier évêque de Québec, le vénérable François de Laval, avait une grande piété envers cette bonne mère, et il fit plusieurs fois le pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré. Il attribuait à la dévotion de sainte Anne les meilleurs succès de son épiscopat. " Nous le confessons, dit-il quelque part, rien ne nous a aidé

plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette église naissante que la dévotion spéciale que portent à sainte Anne tous les habitants de ce pays : dévotion qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples. ”

Nous aussi, son successeur sur le siège de Québec, après plus de deux siècles, nous pouvons proclamer que cette dévotion à la bonne sainte Anne n'a fait qu'augmenter. Les milliers de pèlerins qui accourent chaque année de tous les endroits du pays, et même de l'étranger, au sanctuaire de Beaupré, sont là pour attester que la dévotion à la grande thaumaturge va croissant de jour en jour, et que le bras de Dieu n'est pas raccourci.

Comme le Vénéérable François de Montmorency-Laval, nous devons attribuer à la protection de la bonne sainte Anne d'avoir pu faire quelque chose pour la gloire de Dieu dans notre cher diocèse, et nous nous croyons tenu de dire ici très haut que les plus douces joies de notre épiscopat, c'est dans son sanctuaire de Beaupré que nous les avons ressenties.

Nous remercions Dieu de tout cœur d'avoir bien voulu accorder à notre épiscopat la consolation de voir le pèlerinage de Ste-Anne de Beaupré prendre de si grands développements, et produire des fruits de salut aussi abondants.

Comme pour mettre le comble à ses bienfaits, le bon Dieu a permis que Nous puissions léguer à cette pieuse Basilique un trésor inappréciable. C'est une relique insigne qui consiste en une partie d'un bras de sainte Anne conservée à l'église de saint-Paul *hors les murs*, à Rome. Nous devons ce grand privilège à l'immortel Léon XIII. Sa Sainteté, avec une générosité qui ne se lasse jamais, a bien voulu avoir égard à la supplique que lui a présentée en notre nom un digne prélat, qui a droit aussi à notre reconnaissance.

Que cette précieuse relique, que nous confions à la garde des infatigables Pères Rédemptoristes de Ste-Anne de Beaupré, soit pour les fidèles du pays un

nouvel attrait vers ce sanctuaire béni, et nous assure de la part de la bonne sainte Anne une protection toujours plus grande et plus efficace.

Que cet os du bras de sainte Anne, qui a dû porter l'enfant Jésus lui-même, nous porte jusqu'aux parvis célestes où il n'y a plus ni pleurs, ni cris, ni afflictions

Remerciements du R. P. Tielen

Eminence,

Il y a treize ans que nous sommes venus au Canada. A notre arrivée, Votre Eminence nous a reçus, non comme des étrangers, mais comme des fils de la grande famille confiée à vos soins paternels. Votre Eminence nous a confié alors le sanctuaire de la bonne sainte Anne, nous nous sommes entièrement dévoués à son service; sous votre direction paternelle: aujourd'hui Votre Eminence met le comble à notre bonheur, en nous confiant le précieux dépôt de cette insigne relique. C'est pour nous un nouveau gage de votre bienveillance paternelle, mais ce sera aussi un nouveau stimulant qui nous aidera à étendre toujours davantage le culte de la bonne sainte Anne, et à conduire à Jésus toutes les âmes qu'elle va attirer vers ce vénéré sanctuaire.

Merci, Eminence, merci au nom de mes chers confrères."

La lecture des documents ci-haut terminée, Mgr Marquis remit officiellement la relique sainte à Son Eminence, qui la prit, l'éleva devant la foule et bénit les assistants. Ceux-ci firent alors l'invocation *Sancta Anna, ora pro nobis*, à plusieurs reprises, puis tout le peuple se leva au son de la fanfare entonnant le *Te Deum*, et la procession reprit sa marche vers le chœur de l'Eglise avec la relique.

Nous avons obtenu la faveur de voir de très près cette relique précieuse placée sur un trône d'or, au centre duquel s'élève le reliquaire en forme de main et d'avant-bras. Précisément à l'endroit où la relique a été détachée du bras de sainte Anne, se trouve une

ouverture vitrée dans le reliquaire au travers de laquelle on peut la voir distinctement. Elle a environ quatre pouces de longueur. Un des os du poignet est parfaitement reconnaissable, et, à cet endroit, la relique doit avoir un pouce et demi de largeur, pour aller en diminuant ensuite jusqu'à l'extrémité inférieure; mais la peau et les ligaments sont faciles à constater. L'état de conservation dans lequel se trouve cette partie du bras de sainte Anne, après tant de siècles, nous paraît, à lui seul, un miracle. Cette relique, on le conçoit sans peine, est donc sans prix, et c'est une faveur certainement très insigne et très visible de la part de Dieu que le sanctuaire de Beaupré vient de recevoir. Avec quelle dévotion les pèlerins se sont empressés d'aller vénérer ces saints ossements de la bonne sainte Anne! On a même vu quelques-uns de nos frères séparés se diriger vers le chœur de la Basilique, pour aller les contempler de près, et l'un d'eux dans un mouvement de respect, appliquer sur la vitre qui les renferme une bague qui ornait son doigt. Qu'il soit récompensé de cette foi par la mère de la Mère de Dieu!

Une fois le reliquaire vénéré dans le chœur, la grand'messe commença. C'est Mgr Bégin qui a officié, avec Mgr Pâquet, comme prêtre-assistant, M. l'abbé Boilard, en qualité de diacre, M. l'abbé Hébert, comme sous-diacre—Inutile de dire que la Basilique était bondée de monde.

La messe chantée fut celle du deuxième ton harmonisé. Le Révd. Père Mallongier agissait comme Maître de Chapelle.

Après l'Évangile, la fanfare de la Batterie B,—directeur M. Jos. Vézina—a fait entendre un ravissant morceau, ainsi que, plus tard, au milieu de la messe—Les chanteurs nombreux appartenaient à diverses sociétés musicales de cette ville, à l'Union Lambillotte, au Chœur de la Congrégation, à la société Palestrina, etc. Tous se sont acquittés de leur tâche avec succès. Mais des compliments spéciaux, il semble, sont dus à

ce délicieux corps de musique que dirige M. Vézina avec tant d'habileté. Il peut se flatter d'avoir largement contribué à l'éclat musical de la fête.

Le sermon a été donné par sa Grandeur Mgr Lalléche qui a pris pour texte ce passage de l'Écriture, où il est dit que Jacob vit en songe une échelle mystérieuse, dans laquelle allaient et venaient les anges. De cette image visible de la prière, il conclut que Dieu a choisi certains lieux d'où l'homme doit lui offrir spécialement des offrandes et des supplications. On voit le reste. Cette figure grandiose a servi de thème aux pensées les plus élevées et aux applications les plus frappantes au sanctuaire de Sainte-Anne.

Le Révd Père McKenna, dominicain de Ticondéroga, croyons-nous, est venu après Mgr des Trois Rivières, et a prêché quelques minutes en anglais. Le très savant et très renommé prédicateur a été vivement goûté. Ses réminiscences patriotiques lui ont valu d'universels éloges.

Voilà un résumé bien imparfait, sans doute, de la fête. Il est surtout incomplet. Il l'est peut-être toujours du moment que l'on foule cette terre de sainte piété où, pour parler avec l'orateur éminent, l'échelle mystérieuse de Jacob est dressée, et où un véritable par un de divinité semble répandu partout. Il ne serait pas juste, toutefois, de terminer ce modeste récit sans adresser quelques éloges, qui ne sont que trop mérités, aux organisateurs de la fête. Nous sommes pénétrés de gratitude pour Son Eminence surtout, laquelle, malgré son grand âge, a daigné présider à la cérémonie; à Nos Seigneurs les Evêques, aux Révérends Pères Rédemptoristes dont la bienveillance est sans bornes, au milieu de tant de travaux, et parmi tant de prêtres dévoués, à Mgr. Gagnon, en particulier, pour son zèle infatigable. L'organisation de cette grande solennité lui avait été en partie confiée, et il s'en est acquitté avec une habileté qui ne laisse rien à souhaiter.

De nombreux invités avaient été, grâce à sa libéralité et à sa courtoisie, conviés à l'hôtel Regina, et il n'y a

ou qu'une voix pour faire son éloge. Disons en passant que ce nouvel hôtel, tenu par M. Simard, s'éleva dans un endroit délicieux, tout près des bords du fleuve et à deux pas du chemin de fer. L'aménagement y est superbe, le service tout ce qu'on peut désirer, et nous souhaitons de tout cœur qu'une pareille entreprise soit couronnée d'un plein succès. Elle le mérite à bon droit.

Je n'aurais garde de ne pas dire un mot de ce prêtre éminent envers lequel le peuple du Canada se trouve maintenant si largement endetté, Mgr Marquis. C'est grâce à lui et à sa mission, si le sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré possède, à l'heure qu'il est, l'une des reliques les plus précieuses du monde. Nul doute que ce vœu de l'ardent missionnaire a dû être exaucé avec faveur, hier, quand il communiqua à Son Eminence le rapport de son voyage. Merci au nom de sainte Anne et au nom des pèlerins ! Cette fête éclatante et charmante à la fois appartient désormais à l'histoire du culte de la grande thaumaturge que la Providence a voulu, d'une manière si visible, voir fleurir sur les bords du Saint Laurent.

J. E. PRINCE.

— 000 —

UNE MÈRE DE FAMILLE MIRACULEUSEMENT PROTÉGÉE PAR SAINTE ANNE

Montréal, Juillet 6, 1892.

Mon Révérend Père,

Je viens m'acquitter envers sainte Anne d'une dette de reconnaissance, en publiant la guérison extraordinaire que j'ai obtenue après un vœu à cette grande sainte.

Au commencement de juillet dernier, je tombai dangereusement malade ; cinq maladies graves, se compliquant entre elles, me mirent en peu de temps dans un état désespéré. Pendant cinq semaines, j'éprouvai une faiblesse extrême qui m'empêchait de

prendre quoi que ce fût, et mon médecin, après une consultation avec un collègue, déclara ma situation excessivement compromise.

Depuis dix jours, je ne subsistais qu'au moyen d'un peu de grâce que je ne prenais qu'avec difficulté. Voyant l'impuissance de la science, qui avait épuisé sur moi tous les remèdes connus, et croyant sentir ma fin approcher, j'eus recours à sainte Anne, promettant, si j'étais guérie, de faire un pèlerinage à son sanctuaire vénéré, auquel je devais faire un don, et de publier ma guérison dans les *Annales*.

Le jour même où je fis cette promesse, mon état s'aggrava, et le lendemain matin, je demeurai trois heures sans connaissance, n'ayant plus que le souffle. Tous ceux qui m'entouraient me pensaient perdue sans retour, et n'avaient aucun doute sur ma fin prochaine.

Cependant, à peine avais-je recouvré ma connaissance, que je sentis les forces me revenir soudain : je demandai à manger, ce qui m'avait été impossible de faire depuis quatre semaines. Le lendemain, moi qu'on avait crue irrévocablement condamnée, je me levais ; six jours après, le 26 juillet, jour de la fête de sainte Anne, je pouvais moi-même préparer ma chambre pour recevoir la sainte communion, et le 15 août suivant, je me rendais au sanctuaire de la bonne sainte Anne, y accomplir mon pèlerinage de reconnaissance.

Depuis, je n'ai pas eu une seule rechute, mon enfant est né sans accident, et porte, en reconnaissance de la grande grâce faite à sa mère, le nom de Marie-Anne. Ayant été elle-même, ces jours-ci, prise d'un mal subit qui a semblé mettre ses jours en danger, j'ai eu de nouveau recours à la bonne sainte Anne, qu'on n'invoque jamais en vain, et mon enfant m'a été conservée.

Que ceux qui liront ces lignes ouvrent donc les yeux et comprennent les grands bienfaits, les grâces étonnantes que la prière et la confiance nous font obtenir de cette grande sainte. Jamais savant, jamais

docteur célèbre n'a vu sa réputation établie sur des faits plus concluants et plus certains. Allez donc à sainte Anne avec confiance, vous que la mort a déjà touchés, vous que les maladies du corps accablent, vous que les peines de l'âme ont brisés, et vous y trouverez le repos, la guérison, la vie !

Recevez, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments respectueux. MME L. COLONNIER.

— 000 —

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Mon mari a été guéri. *Dme L. M., Sorel.*—Quatre enfants guéris. *D. A. D., Isle Verte.*—Guérison après rechute. *Ab., Yamachiche.*—Mal de dents guéri. *Une ab.*—Mal de dents guéri. *Pointe-aux-Trembles.*—Grande fiévre disparue. *Dme L. A., Une ab., St-Cyrille, Iber.*—Reconnaissance à sainte Anne. *Dme E. D., Esseyville.*—Ma mère guérie. *St-David.*—Guérison due à sainte Anne. *Dme V. F.*—Faveur obtenue. *Mme C. M., Deschambault.*—Grande faveur. *G. B.*—Faveur obtenue. *Un ab., St-Joachim.*—Faveurs obtenues. *D. B. L., Slaterville.*—Reconnaissance à sainte Anne. *J. B.*—Enfant guéri. *H. M., Tilden.*—Gloire soit rendue à cette bonne mère. *M. G. L.*—Dyspepsie guérie. *Dme B., St-Charles.*—Mal de bouche guéri. *Une ab., J. St.*—Consoption guérie. *D. M., St-Cuthbert.*—Reconnaissance à la Ste-Vierge pour ma guérison. *Une ab., St-Cuthbert.*—Merci, ô bonne sainte Anne pour avoir guéri mon mari. *Dme G. G., Rockland.*—Plusieurs faveurs obtenues. Grippe guérie. Actions de grâces pour m'avoir guérie. *G. St.*—Ma soeur a été guérie. *Une ab., Québec.*—Faveur spirituelle. *E. S.*—Enfant perdu et retrouvé par sainte Anne. *L. F.*—Reconnaissance à sainte Anne. *J. P.*—Préservé d'une maladie contagieuse. *A. B., P.-aux-Trembles.*—Abscess guéri. *S. R., St-François.*—Guérison obtenue. *P. C., St-Romain de Winslow.*—Maladie grave guérie. *W. B.*—Maladie assez grave guérie. Feu dans les terres maîtrisé. *Dme P. D., St-J.*—Neuf enfants guéris de diphtérie. *H. U., Chippenwa, Me.*—Merci ô bonne sainte Anne. *Dme E. L., Montréal.*—Merci ô sainte Anne pour plusieurs grâces accordées. *M. F. I., Ohio.*—Position obtenue. *M. C. P.*—Gloire et reconnaissance à sainte Anne. *Mme W. L.*—Remerciement et amour à sainte Anne. Amour et reconnaissance à sainte Anne. *Worcester.*—Mille remerciements à sainte Anne. *Vue V. L., St-Agathe.*—Mon fils a été guéri. *Mme H. C., Pelletier.*

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

—2 grâces obtenues. *A. P., Ste-Hélène.*—Guérison de la grippe, *Un ab., St-Wenceslas.*—2 guérisons d'enfants. *D. M., St-Ouge.*
 —Dartres disparues. *St-Antoine.*—Mal de lèvres, cancer guéris. Violent mal de dents. Mal d'yeux. Rhumatisme. Un enfant malade. *A. J. A., Berthe, P. O., La. U. S.*—Nous devons reconnaissance à sainte Anne. Deux grâces obtenues par sainte Anne. *N. W., Concord.*—Guérison obtenue. *Dme A. D.*—Remerciement à sainte Anne. *L'Anse à Gilles.*—Reconnaissance à sainte Anne de ma guérison. *P. G., McD. Settlement.* Gloire à la bonne sainte Anne. *J. B., Bil.*—Préservé de la diphthérie. *Un ab.*—Maladie disparue. *Un ab., Longueuil.*—Soulagement d'une paralysie. *Becincour.*—Grandes faveurs, 3 personnes. Une petite fille ayant deux grandes maladies guérie. *E. S.*—Châbon au bras, guéri. *D. L. R., North Cambridge.*—Une famille converti. *L. L., West Somerville.*—Merci pour tous autres faveurs. *D. C. B., North Cambridge.*—Merct à sainte Anne pour autres faveurs. *P. T. L.*—Faveurs obtenues. *M. B. D., St-Valentin.*—Reconnaissance à sainte Anne. *A. M—H. et M. B.* rendent grâces à sainte Anne. *Penacock.*—Je m'acquitte aujourd'hui d'une dette de reconnaissance. *P. C., C. G.*—Grande faveur. *Pr.*—Opération heureuse. *A. E., Québec.*—Santé rendue suivant nos prières. *Dme C. H., Madrid, E. Us.*—Grippe guérie. *Mme P. G., Ellenburg.*—Grave maladie guérie. *A. D., St-Vital, Lambton.*—Plusieurs faveurs, entre autres la conervation d'un emploi. *R. P., Athabaska.*—Tombé sur la glace, j'ai promis guérison. *Es, T. S.*—Reconnaissance à sainte Anne. *Dme A. Rongier.*—Douleur à une jambe guérie, *Une ab.*—Incendie maîtrisé. *Une ab. de St-David.*—Grippe guérie. *Ellenburg.*—Maladie guérie. *Dme A. V., Faubourg St-Louis.*—Grippe guérie. Enfant consommptif. Ma femme et moi bien malade, échappés à la mort par la bonne sainte Anne. *Des abonnés, F. S. et Ddina L., Lévis.*—J'avais une tumeur sur l'œil, elle a été guérie. *Mme J. B.*—Ma fille a été guérie d'un rhumatisme articulaire et mon époux a été guéri de la fièvre. *M. B., ép. d' V. La.*—Reconnaissance à sainte Anne. *P. Aud. Fall River.*—Vomissement disparu. *D. H., St-Charles*—Gloire à sainte Anne. *D. M., Hull.*—Mal de figure guéri. *Dme C. V., Sorel.*—Mal dans le dos guéri. *Une ab.*—Inflammation de pòmcons guéri. *St-Johnsbury, G*—Gloire et reconnaissance à sainte Anne pour m'avoir sauvé la vie. *D. S., Centreville, R. I.*—Je remercie sainte Anne de deux faveurs gagnées. *M. B., Mont Carmel.*—Je remercie Dieu des grâces obtenues. Gloire à sainte Anne pour m'avoir sauvé la vie. *J. U., Sevigny.*—Guéri après 4 ans de ma'adie. *Alv. D.*—Reconnaissance à sainte Anne. *Dme F. X., L.*—Dyspepsie guérie. *Un ab., Mont.*—Actions de grâces au Sacré-Cœur et à sainte Anne pour une faveur obtenue. *Mme L. B.*—Inflammations des pòmcons.

Ste-Croix.—Grippe guérie. *B. B., St-Greg.*—Grippe disparue. Une abonnte, *Montréal*.—Guéri d'une faiblesse de jambe par sainte Anne. *A. G., St-Jacques*.—Faveur obtenue. *Mme L. C., Assompeion*.—Faveur obtenue. *St-Gabriel de Brandon*.—Guérie du mal d'yeux. Un enfant qui tombait en convulsion a été guéri. Grâce obtenue. Grâce. Dyspepsie guérie. Plusieurs faveurs obtenues. Maladie étrange guéris. *P. G.*—Actions de grâces. Guérison d'un violent mal de tête. Grâces spirituelle et temporelle. Conversion d'un père de faveurs. Une abonnte, *Québec*.—Plusieurs faveurs. *V. D., Cohoes, N. Y.*—Guérison d'un enfant. *N. P., Grenwill, N. H.*—Guérison d'un mal d'oreille *Mme W. B., St-Simon*.—Guérison d'un rhumatisme. *Mme J. B. P., St-Simon*.—Plusieurs faveurs. *Mme S. S., St-Simon*.—Guérison obtenue. *L. B., Sentilly*.—Guérison obtenue. *E. B., Gentilly*.—Faveur obtenue. *P. D., St-David*.—Guérison obtenue. *F. R., Burlington*.—Plusieurs faveurs. *A. S., Lic du Vermont*.—Guérison. *D. C., Stanfold*.—Faveur reçue. *Mme C. R., Burlington Vermont*.—Guérison d'un enfant presque aveugle. *X. L., Vermont*.—Grâces reçues. *X.*—Guérison. *Mme A. D., Ancienne Lorette*.—Diplôme obtenu, préservation du danger. *B. L., St-Philippe de Laprairie*.—Surdité guérie. Santé rétablie. Emploi trouvé. *F. L., Holyoke*.—Guéri de deux maladies incurables. *C. D., Trois Pistoles*.—Guérison obtenue. *G. B., Fall River*.—Mal de tête soulagé. *C. G., Québec*.—Mal de jambe guérie. *J. C., Petits Méris*. Guérison du mal de cou. *M. C., Kent, M. B.*—Autre faveur. *G. P., Milliwaukie*.—Guérison d'une mère et son enfant. *M. L., Laval*.—Faveur spirituelle et temporelle. Guérison obtenue. *Z. L., Laval*.—Guérison de la grippe. *St-Jean, I. O.* Guérison obtenue. *L. D. V. H., Sherbrook*.—Préservation d'accident. *N. S. P., Deschambault*.—Grâce spéciale. *Dme L., St-Liguori*.—Maladie interne. *Mme G., Mont*.—Guérison des fièvres. *Mme I. F.*—Guérison. *Dame Jos. B.*—Faveur obtenue. *V. L., Warwick*.—Emploi obtenu. *M. A. P., Ottawa*.—Paralysie guérie. *J. R. T., Ch. de Kansas*.—Guérisons de rougeurs sur le corps. Un abonné, *St-François, Beauce*.—Tumeur disparue. *St-François, Beauce*.—Plusieurs faveurs. Un abonné, *Sts-François, Beauce*.—Deux faveurs. *Dme S. de Ludington, Mich.*—Faveur obtenue. Un abonné, *Montréal*.—Guérison obtenue. *L. P., Saginaw, Mich.*—Guérison obtenue. *J. B. S., St-Télesphore, Soulanges*. Guérison complète. *I. A., St-Félicien, Lac St-Jean*.—Guérison d'un enfant. *H. L., Lyon Mountain*.—Remerciements à sainte Anne pour faveur obtenue. *S. E., Québec*.—Infirme guéri. *S. R., West Ranger, N. Y.*—Faveur obtenue. *Mme S. D., S. Michel*.—Guérison d'un mal d'oeil. *Dme O. S., Lacheprotière*.—Faveur obtenue. *P. S., St-Sophie de Levard*.—Guérison d'un mal de poitrine. *Dme B. S., Gentilly*.—Guérison

obtenue. *M. B., St-Jean de Tilly.*—3 grandes faveurs. *L. R., St-Norbert.*—Guérison des fièvres typhoïdes. *Dme Z. A.*—Inflammation guérie. *C. P., St-Jos.*—Guérison d'une paralysie. *J. B., W.*—Faveurs obtenues. *H. A., Nashua, N. H.*—Faveurs obtenues. *E. L., St-Casimir.*—Faveurs obtenues. *T. L., St-Casimir.* Soulagement obtenu. *E. A., S-Casimir.*—Opération heureuse subie.—*A. S., St-Casimir.*—Faveur obtenue. *D. O., St-Casimir.*—Guérison obtenue. *S. U. R.*—Guérison obtenue. *Ste-Pitronille.*—Faveur obtenue. *E. F., St-Casimir.*—Faveur obtenue. *St-Henri.*—Remerciement à sainte Anne pour plusieurs grâces. *L. B., Pont Rouge.*—Faveur obtenue. *Mme J. B., St-Flavien.*—Gloire à sainte Anne pour sa bonté. *Z. B., Montréal.*—Mal de gorge guéri. *D. D., Faubourg St-Jean, Québec.*—Faveur obtenue. *Une abonée.*—Faveur obtenue. *P. V., Chicago.*—Guérison de la grippe après deux pèlerinages. *H. T., Mont Carmel, Kamouraska.*—Faveur obtenue. *E. M., Québec.*—Plusieurs grâces. *Mme P. P., St-Casimir.*—Guérison d'un mal de reins. *Une abonée* Deux guérisons obtenues. *Une abonée, Mme St-P.*—Enfant guéri de convulsion. *Mme T. R., St-Charles, Man.*—Guérison et faveur obtenue. *Mme St-P., St-Charles, Man.*—Deux faveurs obtenues. *Dme N. T., St-Jean-Baptiste, Man.*—Faveur obtenu. *D. B., Lower Abbougagan.*—Faveur obtenue.—*A. S., Lower Abbougagan.*—Personne en danger de mort guéri par l'intercession de sainte Anne. *Madame P. P., Beauport.*—J'ai été guérie d'un mal de reins après huit années de souffrances. Merci à sainte Anne. *Un abonné, St-Hubert, Timiscouata.*—Sainte Anne m'a obtenue la guérison d'une névralgie. *Mlle H. B., Trois Pistoles.*—Sainte Anne m'a obtenu la guérison d'un mal d'yeux. *Mde J. B.,* Mille actions de grâces à sainte Anne pour avoir guéri mon enfant. *Dme E. A., Trois Rivières.*—Sainte Anne a guéri mon père et mon enfant. *St-Isidor.*—Mon mari a été guéri à l'intercession de sainte Anne. *Mme A. F., Shemly.*—Peine d'esprit guérie. *E. B. F.*—2 guérisons obtenues. *F. B.*—Peine d'esprit guérie. *A. C. B.*—Faveur obtenue. *Edesse Berthelot.*—Guérie d'un rhumatisme. *A. et Pie de B.*—Guérison obtenue. *B. Cadat.*—Reconnaissance à sainte Anne qui a guéri ma petite fille. *Mme P. D., Worth Conn.*—Reconnaissance à sainte Anne pour m'avoir fait réussir dans une entreprise très difficile. *A. L., L'Islet.*—Grande grâce obtenue par l'intercession de sainte Anne. *Mme C. G., St-Sylvestre.*—Guérison obtenue par l'intercession de sainte Anne. *J. B. D., St-Sylvestre.*—Grace temporelle. *Un abonné, St-Sylvestre.*—Un abonné a reçu par sainte Anne la grâce de connaître sa vocation. *St-Sylvestre.*

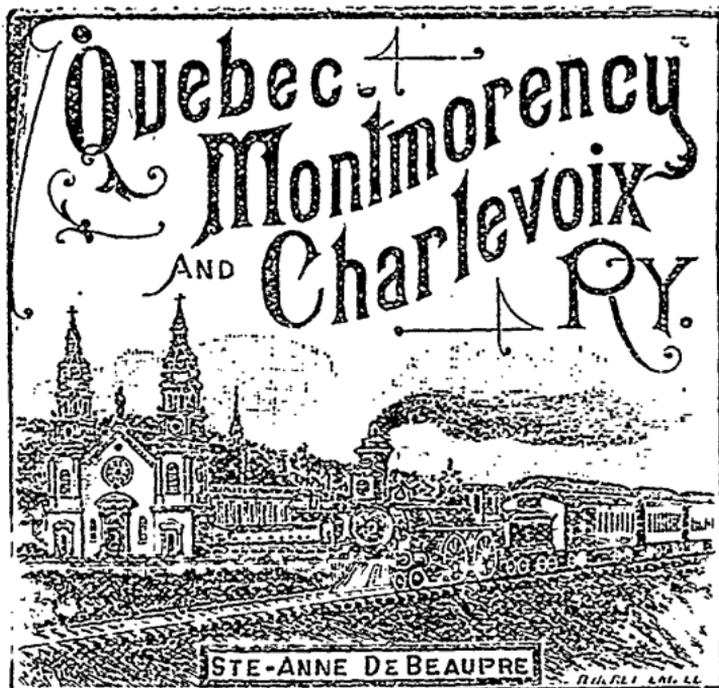
RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Abonnés, 31 ; Actions de grâces, 3 ; Bonnes morts, 6 ; Collèges, 4 ; Communautés, 1 ; Conversions, 107 ; Curés et paroisses, 6 ; Défunts, 94 ; Emplois désirés, 6 ; Enfants, 13 ; Entreprises, 8 ; Etudiants, 349 ; Examens, 2 ; Familles, 14 ; Grâces temporelles, 26 ; Grâces spirituelles, 21 ; Infirmes, 4 ; Intentions particulières, 20 ; Ivrognes, 17 ; Jeunes gens, 18 ; Jeunes filles, 5 ; Malades, 12 ; Meres de familles, 18 ; Patience et résignation, 5 ; Peines d'esprit, 2 ; Pères de famille, 10 ; Persévérance, 3 ; Personnes en danger de perdre la foi, 27 ; Protestants, 8 ; Religieux ou Religieuses, 13 ; Vocations, 19 ; Voyageurs, 3.

—000—

SCALA SANCTA.

A. Castonguay, 25 cts ; Hudon, 25 cts ; M. Kister, 10 cts ; Miss McNamara, 15 cts ; E. Bergeron, 15 cts ; Mme Bernard, 15 cts ; Mme Thérien, 25 cts ; E. Verville, 10 cts ; J. Roy, 15 cts ; Mme Archambault, 25 cts ; Dlle Beauchemin, 25 cts ; L. Rainault, 30 cts ; G. Malone, 25 cts ; H. Hudon, 10 cts ; Chs Natt, 10 cts ; L. McCord, 15 cts ; Mrs M. Mach, 10 cts ; L. Roy, 15 cts ; P. Murphy, 15 cts ; H. C. O'Sullivan, 10 cts ; P. Thibault, 10 cts ; G. Rainault, 10 cts ; C. Kister, 10 cts ; Mme L. Dion, 10 cts ; A. Savaria, 10 cts ; P. Massé, 10 cts ; Miss Casey, 25 cts ; Mme P. Thibault, 15 cts ; L. Rainault, 7 cts ; L. Ouellette, 7 cts ; Mme C. Miville, New Hartford, 30 cts ; Mme G. Stride, 10 cts ; Mme Castonguay, 10 cts ; Mme Laplante, 15 cts ; G. Lizotte, 5 cts ; M. Montmisy, 10 cts ; Julie Rainault, 50 cts ; Rév. G. G. Quinn, 50 cts ; Eusèbe Déchêne, 25 cts ; Ulric Bachand, 10 cts ; John Moore, 10 cts ; Lucien Migneau, 20 cts ; Mme Racicot, 15 cts ; David Tousignant, 15 cts ; Miss Morency, 10 cts ; Thomas Castonguay, 25 cts ; Mme C. Beauchemin, 25 cts ; Emmélie Lefebvre, 25 cts ; Mme Leclaire, 50 cts ; Lizzie White, 25 cts ; Joseph Verville, 25 cts ; Joseph Gagnon, 10 cts ; Richard Barry, 15 cts ; Miss Barry, 10 cts ; Fred. Sullivan, Stafford Springs, \$1 ; Pierre Nintam, Negaunee, Mich. 15 ; Wm. Caltm Julie Watham, Wis. 25 cts ; Joseph Cantin, Putnam, Conn. \$1 ; Worcester, Mass (Anonyme) ; Paul Verret, Willmantie, Conn. 15 cts ; Michel Butler, Brunswick Maine, 30 cts ; de Rustreville, P. E. . \$1 ; Placide Leblanc, N.Y. \$2 ; Maid 65 Celina Brum, Fall River, 25 cts ; Antoine Houde, Woonsocket, R. I. 30 cts ; Pierre Southbridge, Mass. 15 ; Wm O. Mich. 50 cts ; L. Larivière, \$1 ; L. Larivière \$1 ; Mrs. E. M. Walker, ; Une ab. Stanhoyer, 25.



**HORAIRE DU CHEMIN DE FER QUÉBEC, MONTMORENCY
ET CHARLEVOIX.**

Commencant **LUNDI** le 6 juin 1892, les trains circuleront comme suit :
LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.25 a. m., 10 a. m., 5.15 p. m., 6.30 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne, à 8.30 a. m., 11.10 a. m., 6.25 p. m., 7.40 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.20 a. m., 7.20 a. m., 11.50 a. m., 4.30 p. m.
Arrivée à Québec à 6.25 a. m., 8.25 a. m., 12.55 p. m., 5.40 p. m.

POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec à 2.00 p. m. Départ de Montmorency à 4.00 p. m.
LE DIMANCHÉ

Départ de Québec à 6.05 a. m., 7.10 a. m., 8.20 a. m., 2.00 p. m.,
6.30 p. m.
Arrivée à Sainte-Anne à 6.50 a. m., 8.20 a. m., 9.05 a. m., 3.10 p. m.,
7.40 p. m.
Départ de Sainte-Anne à 5.20 a. m., 7.10 a. m., 11.50 a. m., 4.30 p. m.
Arrivée à Québec à 6.25 a. m., 8.00 a. m., 12.55 p. m., 5.40 p. m.

Les trains du dimanche qui laisseront Québec à 6.05 a. m. et 8.20 a. m. et le train qui laisse Sainte-Anne à 7.10 a. m. n'arrêtent pas aux stations intermédiaires.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant.

W. R. RUSSELL, Surintendant.